



PROCÈS VERBAL N° 1 / 2022-2023

Réunion tenue DIMANCHE 06/11/2022

Présidée par M. KALI Mourad, la réunion de la commission statut du sportif a débuté à 11h30 à la piscine MHAMID, MARRAKECH, en présence des membres :

- ✚ M. Mourad KALI
- ✚ Mme Rachida KHAYAT
- ✚ M. Abdelghani LAMMANI
- ✚ M. Abdelkrim HAIMER

Membre absent excusé : Mr. Omar SAIDI.

Ordre du jour

1. Etude, vérification et validation des dossiers de changement d'associations 1ere période.
2. Divers.

- ✚ La commission de changement d'association s'est réunie le 06/11/2022 pour étudier les **38** dossiers de transfert.

Après vérification de ces dossiers, la commission a pris les décisions qui figurent dans le tableau ci-joint.

- ✚ La commission a décidé aussi ce qui suit :

Les dossiers des associations n'ayant pas réglé leur situation financière vis-à-vis la FRMN ne seront acceptés qu'après le règlement dedit situation. (Article 201.4 du règlement général FRMN).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13 h 30 mn.

Le Président de la commission

M. Mourad KALI

Le Secrétaire de la commission

Mme. Rachida KHAYAT